



## COMMISSION DÉPARTEMENTALE DU FAIR-PLAY ET DE L'ÉTHIQUE



RÉUNION DU 14 NOVEMBRE 2018

**Présente** : Mme ESCROIGNARD, MM BLONDEAU, COCHET.

**Assiste** : M. DIAZ (Président - Comité).

**Excusés** : Mme GONTARCZYK, MM GUERIN, PINCEMIN.

### INFORMATION IMPORTANTE

Toutes les décisions prises par la commission sont susceptibles d'appel devant le Comité d'appel chargé des affaires courantes du DVOF.

### COMMUNIQUÉ

#### CHALLENGE FAIR-PLAY EQUIPES

→ Les championnats du challenge « Fair-play Equipes » :

- . SENIORS : D1 - D2 - D3 - D4
- . SENIORS F : D1 (*nouveau*)
- . U19 : D1 - D2 - D3
- . U17 : D1 - D2 - D3

- . U15 : D1 - D2 - D3 - D4
- . ANCIENS : D1
- . CDM : D1 - D2
- . FUTSAL : D1 - D2 (*nouveau*)

→ La commission rappelle aux clubs qu'il est possible de récupérer des points de BONUS suivant l'article du Challenge du « Fair-play Equipe » ci-dessous :

#### **Article 4.2 : Points de BONUS**

- **Article 4.2.1** : Après 2 rencontres consécutives de championnat dirigées par un arbitre officiel uniquement, sans aucune sanction administrative, l'équipe concernée pourra demander à la Commission Fair-play et Ethique, 2 points de BONUS venant en déduction des points de malus de ladite équipe. La demande devra être faite par écrit (courrier, fax, courriel) avec les informations concernant la catégorie, la division, le groupe, l'équipe concernée et la copie des feuilles de matches concernées.

#### CHALLENGE FAIR-PLAY CLUBS

→ La commission rappelle à tous les Présidents que des points de bonus peuvent être attribués pour le challenge « Fair-play Clubs » lors des rencontres foot animation U11 & U13. Il suffit pour cela de compléter le document intitulé « REGARDS CROISES » au verso des feuilles de match.



## AFFECTATION DES POINTS DE MALUS

### Club : JOUY LE MOUTIER F.C.

L'équipe **SENIORS** du club évoluant en D1 - est pénalisée de **3 points de MALUS**, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 18/10/2018 pour Exclusion à la suite d'un second avertissement lors de la rencontre N°20484911 du 14/10/2018.

### Club : ROISSY EN FRANCE U.S.

L'équipe **SENIORS** du club évoluant en D2 - A est pénalisée de **3 points de MALUS**, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 18/10/2018 pour Exclusion à la suite d'un second avertissement lors de la rencontre N°20485048 du 14/10/2018.

L'équipe **CDM** du club évoluant en D2 - A est pénalisée de **3 points de MALUS**, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 18/10/2018 pour Comportement blessant envers un joueur / entraîneur / dirigeant pendant la rencontre lors de la rencontre N°20844448 du 14/10/2018.

L'équipe **CDM** du club évoluant en D2 - A est pénalisée de **7 points de MALUS**, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 18/10/2018 pour Faute grossière lors de la rencontre N°20844448 du 14/10/2018.

### Club : MENU COURT A.S.

L'équipe **SENIORS** du club évoluant en D2 - B est pénalisée de **3 points de MALUS**, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 18/10/2018 pour Anéantissement d'une occasion de but lors de la rencontre N°20485181 du 14/10/2018.

### Club : GONESSE R.C.

L'équipe **SENIORS** du club évoluant en D3 - C est pénalisée de **7 points de MALUS**, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 18/10/2018 pour Faute grossière lors de la rencontre N°20518077 du 14/10/2018.

### Club : ECOUEN F.C

L'équipe **SENIORS** du club évoluant en D1 - est pénalisée de **7 points de MALUS**, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 8/11/2018 pour Exclusion à la suite d'un second avertissement lors de la rencontre N°20484942 du 4/11/2018.

L'équipe **SENIORS** du club évoluant en D3 - B est pénalisée de **3 points de MALUS**, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 18/10/2018 pour Exclusion à la suite d'un second avertissement lors de la rencontre N°20517944 du 14/10/2018.

### Club: A. S. ERAGNY F. C.

L'équipe **SENIORS** du club évoluant en D2 - B est pénalisée de **3 points de MALUS**, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 26/10/2018 pour Exclusion à la suite d'un second avertissement lors de la rencontre N°20485208 du 21/10/2018

L'équipe **SENIORS** du club évoluant en D2 - B est pénalisée de **7 points de MALUS**, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 8/11/2018 pour Faute grossière lors de la rencontre N°20485213 du 4/11/2018.

L'équipe **SENIORS** du club évoluant en D3 - A est pénalisée de **3 points de MALUS**, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 26/10/2018 pour Exclusion à la suite d'un second avertissement lors de la rencontre N°20517837 du 21/10/2018.

L'équipe **SENIORS** du club évoluant en D4 - A est pénalisée de **3 points de MALUS**, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 18/10/2018 pour Exclusion à la suite d'un second avertissement lors de la rencontre N°20521347 du 14/10/2018.

### Club : ADAMOIS O.

L'équipe **U17** du club évoluant en D2 - B est pénalisée de **7 points de MALUS**, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 18/10/2018 pour Comportement grossier / injurieux envers un joueur / entraîneur / dirigeant pendant la rencontre lors de la rencontre N°20878522 du 14/10/2018.



#### Club : VILLIERS LE BEL J.S.

L'équipe **U19** du club évoluant en D3 - B est pénalisée de **7 points de MALUS**, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 8/11/2018 pour Acte de brutalité / coup n'occasionnant pas de blessure ou occasionnant une blessure uniquement observée par un arbitre envers un joueur / entraîneur / dirigeant pendant la rencontre lors d'une action de jeu lors de la rencontre N°20984690 du 4/11/2018.

L'équipe **U19** du club évoluant en D3 - B est pénalisée de **3 points de MALUS**, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 8/11/2018 pour Exclusion à la suite d'un second avertissement lors de la rencontre N°20984690 du 4/11/2018.

L'équipe **U17** du club évoluant en D3 - B est pénalisée de **7 points de MALUS**, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 26/10/2018 pour Acte de brutalité / coup n'occasionnant pas de blessure ou occasionnant une blessure uniquement observée par un arbitre envers un joueur / entraîneur / dirigeant pendant la rencontre lors d'une action de jeu lors de la rencontre N°20548651 du 21/10/2018.

L'équipe **U15** du club évoluant en D3 - C est pénalisée de **7 points de MALUS**, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 18/10/2018 pour Comportement blessant envers un officiel (Arbitre, Délégué, ...) pendant la rencontre lors de la rencontre N°20536231 du 6/10/2018.

L'équipe **U15** du club évoluant en D3 - C est pénalisée de **6 points de MALUS**, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 18/10/2018 pour Comportement blessant envers un officiel (Arbitre, Délégué, ...) pendant la rencontre lors de la rencontre N°20536231 du 6/10/2018.

L'équipe **CDM** du club évoluant en D2 - A est pénalisée de **3 points de MALUS**, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 8/11/2018 pour Exclusion à la suite d'un second avertissement lors de la rencontre N°20844471 du 4/11/2018.

#### Club: ERMONT FUTSAL

L'équipe **FUTSAL** du club évoluant en D2 - B est pénalisée de **3 points de MALUS**, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 18/10/2018 pour Anéantissement d'une occasion de but lors de la rencontre N°20926459 du 13/10/2018.

#### Club: ST OUEN L'AUMONE A.S

L'équipe **SENIORS** du club évoluant en D2 - A est pénalisée de **20 points de MALUS**, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 18/10/2018 pour Bousculade volontaire envers un officiel (Arbitre, Délégué, ...) pendant la rencontre lors de la rencontre N°20485057 du 9/9/2018.

L'équipe **U15** du club évoluant en D3 - C est pénalisée de **3 points de MALUS**, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 26/10/2018 pour Exclusion à la suite d'un second avertissement lors de la rencontre N°20536234 du 13/10/2018.

#### Club : MONTMAGNY A.S FOOT SALLE

L'équipe **FUTSAL** du club évoluant en D1 - est pénalisée de **7 points de MALUS**, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 18/10/2018 pour Comportement excessif / déplacé pendant la rencontre lors de la rencontre N°20628048 du 8/10/2018.

#### Club : SPORT CŒUR MARCOUVILLE

L'équipe **FUTSAL** du club évoluant en D1 - est pénalisée de **3 points de MALUS**, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 18/10/2018 pour Comportement excessif / déplacé pendant la rencontre lors de la rencontre N°20628048 du 8/10/2018.

#### Club : GOUSSAINVILLE F.C.

L'équipe **FUTSAL** du club évoluant en D2 - B est pénalisée de **7 points de MALUS**, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 18/10/2018 pour Comportement intimidant / menaçant envers un/des spectateurs lors de la rencontre lors de la rencontre N°20926458 du 1/10/2018.

#### Club : S. F. C. CHAMPAGNE 95

L'équipe **SENIORS** du club évoluant en D2 - A est pénalisée de **7 points de MALUS**, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 26/10/2018 pour Faute grossière lors de la rencontre N°20485073 du 21/10/2018.



#### Club : ARGENTEUIL F.C

L'équipe **SENIORS** du club évoluant en D2 - B est pénalisée de **3 points de MALUS**, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 26/10/2018 pour Anéantissement d'une occasion de but lors de la rencontre N°20485205 du 14/10/2018.

L'équipe **SENIORS** du club évoluant en D2 - B est pénalisée de **3 points de MALUS**, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 26/10/2018 pour Comportement excessif / déplacé pendant la rencontre lors de la rencontre N°20485205 du 14/10/2018.

L'équipe **SENIORS** du club évoluant en D2 - B est pénalisée de **6 points de MALUS**, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 26/10/2018 pour Comportement excessif / déplacé pendant la rencontre lors de la rencontre N°20485205 du 14/10/2018.

#### Club : GROSLAY F.C.

L'équipe **SENIORS** du club évoluant en D3 - A est pénalisée de **3 points de MALUS**, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 26/10/2018 pour Exclusion à la suite d'un second avertissement lors de la rencontre N°20517833 du 21/10/2018.

L'équipe **SENIORS** du club évoluant en D1 - est pénalisée de **7 points de MALUS**, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 8/11/2018 pour Comportement grossier / injurieux envers un officiel (Arbitre, Délégué, ...) pendant la rencontre lors de la rencontre N°20484942 du 4/11/2018.

#### Club: BOUFFÉMONT A.C.F.

L'équipe **SENIORS** du club évoluant en D4 - C est pénalisée de **7 points de MALUS**, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 26/10/2018 pour Comportement grossier / injurieux envers un officiel (Arbitre, Délégué, ...) hors la rencontre lors de la rencontre N°20521633 du 21/10/2018.

#### Club : PARISIS F.C.

L'équipe **SENIORS** du club évoluant en D3 - A est pénalisée de **3 points de MALUS**, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 26/10/2018 pour Exclusion à la suite d'un second avertissement lors de la rencontre N°20517835 du 21/10/2018.

#### Club : AUVERS ENNERY F.C.

L'équipe **SENIORS** du club évoluant en D3 - C est pénalisée de **3 points de MALUS**, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 26/10/2018 pour Exclusion à la suite d'un second avertissement lors de la rencontre N°20518101 du 21/10/2018.

L'équipe **SENIORS** du club évoluant en D3 - C est pénalisée de **7 points de MALUS**, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 31/10/2010 pour Acte de brutalité / coup n'occasionnant pas de blessure ou occasionnant une blessure uniquement observée par un arbitre envers un joueur / entraîneur / dirigeant pendant la rencontre lors d'une action de jeu lors de la rencontre N°20518074 du 14/10/2018.

L'équipe **SENIORS** du club évoluant en D3 - C est pénalisée de **6 points de MALUS**, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 31/10/2010 pour Comportement excessif / déplacé pendant la rencontre lors de la rencontre N°20518074 du 14/10/2018.

#### Club : BEAUCHAMP A.S.

L'équipe **U17** du club évoluant en D3 - B est pénalisée de **7 points de MALUS**, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 26/10/2018 pour Acte de brutalité / coup n'occasionnant pas de blessure ou occasionnant une blessure uniquement observée par un arbitre envers un joueur / entraîneur / dirigeant pendant la rencontre lors d'une action de jeu lors de la rencontre N°20548651 du 21/10/2018.

#### Club : BONNEUIL EN FRANCE F.C.

L'équipe **SENIORS** du club évoluant en D3 - C est pénalisée de **10 points de MALUS**, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 31/10/2010 pour Comportement grossier / injurieux envers un officiel (Arbitre, Délégué, ...) pendant la rencontre lors de la rencontre N°20518098 du 21/10/2018.

L'équipe **SENIORS** du club évoluant en D3 - C est pénalisée de **3 points de MALUS**, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 31/10/2010 pour Comportement excessif / déplacé pendant la rencontre lors de la rencontre N°20518074 du 14/10/2018.



L'équipe **SENIORS** du club évoluant en D3 - C est pénalisée de **10 points de MALUS**, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 31/10/2010 pour Acte de brutalité / coup n'occasionnant pas de blessure ou occasionnant une blessure uniquement observée par un arbitre envers un joueur / entraîneur / dirigeant hors la rencontre lors de la rencontre N°20518074 du 14/10/2018.

**Club : ERMONT AM. S.**

L'équipe **SENIORS** du club évoluant en D2 - A est pénalisée de **7 points de MALUS**, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 8/11/2018 pour Acte de brutalité / coup n'occasionnant pas de blessure ou occasionnant une blessure uniquement observée par un arbitre envers un joueur / entraîneur / dirigeant pendant la rencontre lors d'une action de jeu lors de la rencontre N°20485049 du 1/11/2018.

L'équipe **SENIORS** du club évoluant en D2 - A est pénalisée de **6 points de MALUS**, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 8/11/2018 pour Comportement blessant envers un officiel (Arbitre, Délégué, ...) pendant la rencontre lors de la rencontre N°20485049 du 1/11/2018.

**Club : NEUVILLE S/OISE A.S**

L'équipe **SENIORS** du club évoluant en D2 - A est pénalisée de **3 points de MALUS**, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 8/11/2018 pour Anéantissement d'une occasion de but lors de la rencontre N°20485079 du 4/11/2018.

**Club : PONTOISIENNE J.S.**

L'équipe **SENIORS** du club évoluant en D3 - B est pénalisée de **7 points de MALUS**, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 8/11/2018 pour Faute grossière lors de la rencontre N°20517974 du 4/11/2018.

**Club : DEUIL ENGHEN F.C**

L'équipe **SENIORS** du club évoluant en D3 - B est pénalisée de **3 points de MALUS**, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 8/11/2018 pour Exclusion à la suite d'un second avertissement lors de la rencontre N°20517970 du 4/11/2018.

**Club : VAUREAL F. C. M.**

L'équipe **SENIORS** du club évoluant en D4 - B est pénalisée de **3 points de MALUS**, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 8/11/2018 pour Exclusion à la suite d'un second avertissement lors de la rencontre N°20521512 du 4/11/2018.

**Club: PRESLES U.S.L. FOOTBALL**

L'équipe **SENIORS** du club évoluant en D4 - C est pénalisée de **3 points de MALUS**, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 8/11/2018 pour Exclusion à la suite d'un second avertissement lors de la rencontre N°20521640 du 4/11/2018.

**Club : MONTIGNY LES CORMEILLES F. O.**

L'équipe **SENIORS** du club évoluant en D3 - C est pénalisée de **7 points de MALUS**, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 8/11/2018 pour Acte de brutalité / coup n'occasionnant pas de blessure ou occasionnant une blessure uniquement observée par un arbitre envers un joueur / entraîneur / dirigeant pendant la rencontre lors d'une action de jeu lors de la rencontre N°20518102 du 4/11/2018.

L'équipe **U17** du club évoluant en D2 - A est pénalisée de **3 points de MALUS**, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 8/11/2018 pour Anéantissement d'une occasion de but lors de la rencontre N°20548396 du 4/11/2018.

**Club : SANNOIS ST GRATIEN ENT.**

L'équipe **SENIORS** du club évoluant en D1 - est pénalisée de **3 points de MALUS**, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 8/11/2018 pour Exclusion à la suite d'un second avertissement lors de la rencontre N°20484943 du 4/11/2018.



#### Club : GARGES LES GONESSE F.C.M.

L'équipe **U19** du club évoluant en D1 - est pénalisée de **3 points de MALUS**, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 8/11/2018 pour Exclusion à la suite d'un second avertissement lors de la rencontre N°20526914 du 1/11/2018.

L'équipe **CDM** du club évoluant en D2 - B est pénalisée de **7 points de MALUS**, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 8/11/2018 pour Comportement blessant envers un officiel (Arbitre, Délégué, ...) pendant la rencontre lors de la rencontre N°20844561 du 4/11/2018.

#### Club : SURVILLIERS AVENIR

L'équipe **U19** du club évoluant en D3 - B est pénalisée de **7 points de MALUS**, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 8/11/2018 pour Acte de brutalité / coup n'occasionnant pas de blessure ou occasionnant une blessure uniquement observée par un arbitre envers un joueur / entraîneur / dirigeant pendant la rencontre lors d'une action de jeu lors de la rencontre N°20984690 du 4/11/2018.

#### Club : MONTMORENCY F.C.

L'équipe **U17** du club évoluant en D2 - A est pénalisée de **7 points de MALUS**, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 8/11/2018 pour Comportement grossier / injurieux envers un officiel (Arbitre, Délégué, ...) pendant la rencontre lors de la rencontre N°20548397 du 4/11/2018.

## COURRIERS DES CLUBS

#### Club : MAGNY US

En réponse à votre courriel du 19 octobre 2018 :

- Pris note de votre demande de 2 points de bonus venant en déduction de vos points de malus pour donner suite à 2 matches de championnat consécutifs **sans aucune sanction administrative** conformément à l'article 4 du challenge du Fair-play.

**Après vérification la commission ne vous accorde pas les 2 points de bonus en raison d'un avertissement sur le joueur N°3 de la rencontre N° 20536704**

Equipe concernée : **U15 – D3 – POULE C**

#### Club : GOUSSAINVILLE FC

En réponse à votre courriel du 5 novembre 2018 :

- Pris note de votre demande de 2 points de bonus venant en déduction de vos points de malus pour donner suite à 2 matches de championnat consécutifs **sans aucune sanction administrative** conformément à l'article 4 du challenge du Fair-play.

**Après vérification la commission vous accorde les 2 points de bonus et transmet au secrétariat pour suite à donner.**

Equipe concernée : **U17 – D1**

Match N° 20548307 du 4 novembre 2018 et 20548281 du 14 octobre 2018

**Prochaine réunion le Jeudi 20 Décembre 2018 à 18h30**



**CHALLENGE FAIR-PLAY EQUIPES - SAISON 2018 / 2019**  
**SENIORS - DIMANCHE APRES-MIDI & SENIORS FEMININES - TOTAL des POINTS de MALUS**

Si total > 0 → MALUS  
 Si total < 0 → BONUS



**ARRETE AU 15/11/2018**

CLUBS	TOTAL	CLUBS	TOTAL	CLUBS	TOTAL	CLUBS	TOTAL
<b>SENIORS DEPARTEMENTAL 1</b>		<b>SENIORS DEPARTEMENTAL 2 / A</b>		<b>SENIORS DEPARTEMENTAL 3 / A</b>		<b>SENIORS DEPARTEMENTAL 4 / A</b>	
CORMEILLAIS A.C.S.	3	ADAMOIS O.	7	PARIS F.C.	3	A. S. ERAGNY F. C.	3
ECOUEEN F.C.	7	R. F. C. ARGENTEUIL	0	VIARMES ASNIERES OL.	0	ARNOUVILLE F. A.S.	0
SANNOIS ST GRATIEN ENT.	6	BEAUCHAMP A.S.	0	FONTENAY EN PARIS FC	0	BEZONS U. SECTION OM.	0
GARGES LES GONESSE F.C.M.	3	CERGY PONTOISE F.C.	0	CORMEILLAIS A.C.S.	0	DOMONT F.C.	0
GOUSSAINVILLE F.C.	0	S. F. C. CHAMPAGNE 95	7	JOUY LE MOUTIER F.C.	7	ERMONT AM. S.	0
GROSLAY F.C.	7	DEUIL ENGHIEEN F.C.	0	DOMONT F.C.	12	EZANVILLE ECOUEEN U.S.	0
JOUY LE MOUTIER F.C.	3	ERMONT AM. S.	13	ECLAIR DE PUISEUX	0	MAGNY EN VEXIN F.C.	0
MONTIGNY LES CORMEILLES F. O.	3	NEUVILLE S/OISE A.S.	3	A. S. ERAGNY F. C.	3	MONTSOULT BAILLET US	0
U. S. PERSAN 03	7	OSNY F.C.	0	MONTMORENCY F.C.	0	NEUVILLE S/OISE A.S.	0
SARCELLES A.A.S.	0	U. S. PERSAN 03	0	GROSLAY F.C.	3	THILLAY VAUD'HERLAND ENT.S.MUN.	3
ST BRICE F.C.	0	ROISSY EN FRANCE U.S.	3	BRUYERES BERNES U.S. MUNICIPALE	0	VIARMES ASNIERES OL.	0
ST LEU 95 F.C.	7	ST OUEN L'AUMONE A.S.	20	FRETTOISE E.S.	0	EXEMPT	0

CLUBS	TOTAL	CLUBS	TOTAL	CLUBS	TOTAL	CLUBS	TOTAL
<b>SENIORS FEMININES DEPARTEMENTAL 1</b>		<b>SENIORS DEPARTEMENTAL 2 / B</b>		<b>SENIORS DEPARTEMENTAL 3 / B</b>		<b>SENIORS DEPARTEMENTAL 4 / B</b>	
ARGENTEUIL F.C.	0	ARGENTEUIL F.C.	12	ARGENTEUIL F.C.	0	ARRONVILLE F.C.	0
CERGY PONTOISE F.C.	0	COSMOPOLITAN CLUB DE TAVERNY	0	ARNOUVILLE F. A.S.	0	AUVERS ENNERY F.C.	0
JOUY LE MOUTIER F.C.	0	A. S. ERAGNY F. C.	17	COSMOPOLITAN CLUB DE TAVERNY	0	BONNEUIL EN FRANCE F.C.	0
MARLY LA VILLE E.S.	0	EZANVILLE ECOUEEN U.S.	0	DEUIL ENGHIEEN F.C.	3	COURDIMANCHE A.S.	0
R. F. C. ARGENTEUIL	0	FRANCONVILLE F.C.	0	ECOUEEN FC	0	PUISEUX LOUVRES 95	0
SARCELLES A.A.S.	0	GONESSE R.C.	10	FOSSES F. U.	0	SFC CHAMPAGNE 95	0
ST LEU 95 F.C.	0	MARLY LA VILLE E.S.	0	MENUCOURT A.S.	0	SOISY ANDILLY MARGENCY F.C.	0
ST OUEN L'AUMONE A.S.	0	MENUCOURT A.S.	3	PONTOISIENNE J.S.	7	VAUREAL F. C. M.	3
VEXIN A.S.	0	ENT. MERY MERIEL BESSANCOURT	3	ROISSY EN FRANCE U.S.	0	VILLIERS LE BEL J.S.	0
U. S. PERSAN 03	F	SARCELLES A.A.S.	3	SOISY ANDILLY MARGENCY F.C.	0	EXEMPT	0
		ST PRIX E.S.	0	ST LEU 95 FC	0		
		VEXIN A.S.	F	ST PRIX E.S.	0		

Nombre total de points de MALUS et nombre de point de retrait au classement sportif	
De 20 à 29 points de MALUS	-1
De 30 à 39 points de MALUS	-2
De 40 à 49 points de MALUS	-3
De 50 à 59 points de MALUS	-5
De 60 à 69 points de MALUS	-7
De 70 à 79 points de MALUS	-10
80 points de MALUS et plus	-15



Notre partenaire  
**Challenges Fair-play**

CLUBS	TOTAL	CLUBS	TOTAL
<b>SENIORS DEPARTEMENTAL 3 / C</b>		<b>SENIORS DEPARTEMENTAL 4 / C</b>	
AUVERS ENNERY F.C.	16	BEAUCHAMP A.S.	0
BEZONS U. SECTION OM.	0	BOUFFEMONT A.C.F.	7
BONNEUIL EN FRANCE F.C.	23	BRUYERES BERNES U.S. MUNICIPALE	7
COURDIMANCHE A.S.	0	EAUBONNE C.S. MUNICIPAL	0
ERMONT AM. S.	0	FONTENAY EN PARIS FC	0
GROUPE AMITIE FOOT EDUCATIF PLESSIS BOUCHARD	0	GAFEPB	0
GARGES FCM	0	MARLY LA VILLE E.S.	0
GONESSE R.C.	7	ENT. MERY MERIEL BESSANCOURT	3
MONTIGNY OL	0	PUISEUX LOUVRES 95	0
VAUREAL F. C. M.	0	PRESLES U.S.L. FOOTBALL	3
VEXIN A.S.	0	ENT. BEAUMONT MOURS	F
VILLIERS LE BEL J.S.	0	EXEMPT	0

F : équipe forfait général



# CHALLENGE FAIR-PLAY EQUIPES - SAISON 2018 / 2019

## JEUNES U17 & U19 - TOTAL des POINTS MALUS

ARRETE AU 15/11/2018

Si total > 0 → MALUS

Si total < 0 → BONUS



CLUBS	TOTAL
-------	-------

CLUBS	TOTAL
-------	-------

CLUBS	TOTAL
-------	-------

CLUBS	TOTAL
-------	-------

U17 DEPARTEMENTAL 1	
GOUSSAINVILLE F.C.	-2
ARGENTEUIL F.C.	0
BEZONS U. SECTION OM.	0
CERGY PONTOISE F.C.	0
CORMEILLAIS A.C.S.	0
ECOUEN F.C.	0
R.F.C. ARGENTEUIL	0
SARCELLES A.A.S.	0
SOISY ANDILLY MARGENCY F.C.	0
ST BRICE F.C.	0

U17 DEPARTEMENTAL 3 / A	
ADAMOIS O.	0
ARGENTEUIL F.C.	0
CORMEILLAIS A.C.S.	0
COURDIMANCHE A.S.	0
ECOUEN F.C.	0
FOSSÉS F.U.	0
GOUSSAINVILLE F.C.	0
GROSLAY F.C.	0
NEUVILLE S/OISE A.S.	0
U. S. PERSAN 03	0
VILLIERS LE BEL J.S.	0
<i>SURVILLIERS AVENIR</i>	F

U19 DEPARTEMENTAL 1	
ARGENTEUIL F.C.	0
CERGY PONTOISE F.C.	0
COSMOPOLITAN CLUB DE TAVERNY	0
<b>ERMONT AM. S.</b>	7
<b>GARGES LES GONESSE F.C.M.</b>	3
MARLY LA VILLE E.S.	0
OSNY F.C.	0
SARCELLES A.A.S.	0
SOISY ANDILLY MARGENCY F.C.	0
ST PRIX E.S.	0

U19 DEPARTEMENTAL 3 / A	
GOUSSAINVILLE F.C.	0
GROUPE AMITIE FOOT EDUCATIF PLESSIS BOUCH	0
COURDIMANCHE A.S.	0
EZANVILLE ECOUEN U.S.	0
S. F. C. CHAMPAGNE 95	0
VIARMES ASNIERES OL.	0
<i>MONTMORENCY F.C.</i>	F
<i>FOSSÉS F. U.</i>	F

U17 DEPARTEMENTAL 2 / A	
COSMOPOLITAN CLUB DE TAVERNY	0
DEUIL ENGHEN F.C.	0
<b>ERMONT AM. S.</b>	10
FRANCONVILLE F.C.	0
JOUY LE MOUTIER F.C.	0
<b>MONTIGNY LES CORMEILLES F. O.</b>	3
<b>MONTMORENCY F.C.</b>	7
PARISIS F.C.	0
ST LEU 95 FC	0
<i>ARNOUVILLE F. A.S.</i>	F

U17 DEPARTEMENTAL 3 / B	
<b>BEAUCHAMP A.S.</b>	7
CERGY PONTOISE F.C.	0
COURDIMANCHE A.S.	0
EAUBONNE C.S. MUNICIPAL	0
FRANCONVILLE F.C.	0
OSNY F.C.	0
ST OUEN L'AUMONE A.S.	0
ST PRIX E.S.	0
VAUREAL F. C. M.	0
VEXIN A.S.	0
<b>VILLIERS LE BEL J.S.</b>	7
<i>FRETTOISE E.S.</i>	F

U19 DEPARTEMENTAL 2 / A	
ADAMOIS O.	0
BEZONS U. SECTION OM.	0
EAUBONNE C.S. MUNICIPAL	0
GONESSE R.C.	0
GOUSSAINVILLE F.C.	0
<b>JOUY LE MOUTIER F.C.</b>	3
MENUCOURT A.S.	0
MONTIGNY LES CORMEILLES F. O.	0
ST OUEN L'AUMONE A.S.	0
U. S. PERSAN 03	0

U19 DEPARTEMENTAL 3 / B	
BEAUCHAMP A.S.	0
BOISSY L'AILLERIE ET.SP.	0
ECOUEN F.C.	0
GROSLAY F.C.	0
<b>SURVILLIERS AVENIR</b>	7
VEXIN A.S.	0
<b>VILLIERS LE BEL J.S.</b>	10
EXEMPT	0

U17 DEPARTEMENTAL 2 / B	
A.S. ERAGNY F.C.	0
<b>ADAMOIS O.</b>	7
BEZONS U. SECTION OM.	0
ENT. MARLY PUISEUX L	0
ENT. MERY MERIEL BESSANCOURT	0
<b>GARGES LES GONESSE F.C.M.</b>	3
GONESSE R.C.	0
SARCELLES A.A.S.	0
SOISY ANDILLY MARGENCY F.C.	0
<i>ENT. VIARMES BELLOY</i>	F

U17 DEPARTEMENTAL 3 / C	
AUVERS ENNERY F.C.	0
BRUYERES BERNES U.S. MUNICIPALE	0
<b>DOMONT F.C.</b>	10
EZANVILLE ECOUEN U.S.	0
FONTENAY EN PARISIS FC	0
MAGNY EN VEXIN F.C.	0
MENUCOURT A.S.	0
<b>MONTSOULT BAILLET US</b>	3
ROISSY EN FRANCE U.S.	0
ST LEU 95 F.C.	0
ST PRIX E.S.	0
<i>ENT. BEAUMONT MOURS</i>	F

U19 DEPARTEMENTAL 2 / B	
A. S. ERAGNY F. C.	0
CERGY PONTOISE F.C.	0
CORMEILLAIS A.C.S.	0
DEUIL ENGHEN F.C.	0
ECOUEN F.C.	0
ENT. MERY MERIEL BESSANCOURT	0
<b>FRANCONVILLE F.C.</b>	7
PARISIS F.C.	0
<b>SARCELLES A.A.S.</b>	20
ST LEU 95 F.C.	0

Nombre total de points de MALUS et nombre de point de retrait au classement sportif	
De 20 à 29 points de MALUS	-1
De 30 à 39 points de MALUS	-2
De 40 à 49 points de MALUS	-3
De 50 à 59 points de MALUS	-5
De 60 à 69 points de MALUS	-7
De 70 à 79 points de MALUS	-10
80 points de MALUS et plus	-15



Notre partenaire  
Challenges Fair-play

F : équipe forfait général





# CHALLENGE FAIR-PLAY EQUIPES - SAISON 2018 / 2019

## JEUNES U15 - TOTAL des POINTS MALUS

ARRETE AU 15/11/2018

Si total > 0 → MALUS  
Si total < 0 → BONUS



CLUBS	TOTAL	CLUBS	TOTAL	CLUBS	TOTAL
<b>U15 DEPARTEMENTAL 1</b>		<b>U15 DEPARTEMENTAL 3 / A</b>		<b>U15 DEPARTEMENTAL 4 / A</b>	
A. S. ERAGNY F. C.	7	ADAMOIS O.	0	AUVERS ENNERY F.C.	0
ARGENTEUIL F.C.	0	BRUYERES BERNES U.S. MUNICIPALE	0	DEUIL ENGHIEU F.C.	0
BEZONS U. SECTION OM.	0	CORMEILLAIS A.C.S.	0	DOMONT F.C.	0
FRANCONVILLE F.C.	0	ENT. MERY MERIEL BESSANCOURT	0	EAUBONNE C.S.M.	0
GARGES LES GONESSE F.C.M.	0	ERMONT AM. S.	0	ENT. ECOUEN BOUFFEMONT	0
R.F.C. ARGENTEUIL	0	GONESSE R.C.	0	GONESSE R.C.	0
SOISY ANDILLY MARGENCY F.C.	0	GROSLAY F.C.	0	ROISSY EN FRANCE U.S.	0
ST BRICE F.C.	0	MONTMORENCY F.C.	0	ST BRICE F.C.	0
ST LEU 95 F.C.	0	ROISSY EN FRANCE U.S.	0	VAUREAL F.C.M.	0
ST OUEN L'AUMONE A.S.	0	<b>ST LEU 95 F.C.</b>	<b>3</b>	PRESLES U.S.L.	F
<b>U15 DEPARTEMENTAL 2 / A</b>		<b>U15 DEPARTEMENTAL 3 / B</b>		<b>U15 DEPARTEMENTAL 4 / B</b>	
ARGENTEUIL F.C.	0	A. S. ERAGNY F. C.	7	ARGENTEUIL F.C.	0
CORMEILLAIS A.C.S.	0	BEZONS U. SECTION OM.	0	ARNOUVILLE F. A.S.	0
DEUIL ENGHIEU F.C.	0	EAUBONNE C.S.M.	0	CERGY PONTOISE F.C.	0
GARGES LES GONESSE F.C.M.	0	ENT. MARLY PUISEUX L.	0	ENT. MARLY PUISEUX L.	0
GOUSSAINVILLE F.C.	0	EZANVILLE ECOUEN U.S.	0	PARISIS F.C.	0
MONTIGNY LES CORMEILLES F. O.	0	FONTENAY EN PARISIS FC	0	ST LEU 95 F.C.	0
PARISIS F.C.	0	GARGES LES GONESSE F.C.M.	0	ST PRIX E.S.	0
SARCELLES A.A.S.	0	MONTSOULT BAILLET US	0	SURVILLIERS AVENIR	0
ST BRICE F.C.	0	SARCELLES A.A.S.	0	VILLIERS LE BEL J.S.	0
ST PRIX E.S.	0	SOISY ANDILLY MARGENCY F.C.	0	EXEMPT	0
<b>U15 DEPARTEMENTAL 2 / B</b>		<b>U15 DEPARTEMENTAL 3 / C</b>		<b>U15 DEPARTEMENTAL 4 / C</b>	
ADAMOIS O.	0	BEAUCHAMP A.S.	0	CORMEILLAIS A.C.S.	0
ARNOUVILLE F. A.S.	7	CERGY PONTOISE F.C.	0	COSMOPOLITAN CLUB DE TAVERNY	0
CERGY PONTOISE F.C.	0	ENT. ECOUEN BOUFFEMONT	0	COUDIMANCHE A.S.	0
COSMOPOLITAN CLUB DE TAVERNY	0	GOUSSAINVILLE F.C.	0	ENT. VIARMES BELLOY	0
ERMONT AM. S.	7	JOUY LE MOUTIER F.C.	0	FRANCONVILLE F.C.	0
MENUCOURT A.S.	0	MAGNY EN VEXIN F.C.	-2	MAGNY EN VEXIN F.C.	0
MONTMAGNY S.	0	OSNY F.C.	0	NEUVILLE S/OISE A.S.	0
OSNY F.C.	0	ST OUEN L'AUMONE A.S.	3	R.F.C. ARGENTEUIL	0
SANNOIS ST GRATIEN ENT.	0	VAUREAL F.C.M.	0	VEXIN A.S.	0
U. S. PERSAN 03	0	VILLIERS LE BEL J.S.	13	MONTIGNY LES CORMEILLES F. O.	F



Notre partenaire  
Challenges Fair-play

Nombre total de points de MALUS et nombre de point de retrait au classement sportif	
De 20 à 29 points de MALUS	-1
De 30 à 39 points de MALUS	-2
De 40 à 49 points de MALUS	-3
De 50 à 59 points de MALUS	-5
De 60 à 69 points de MALUS	-7
De 70 à 79 points de MALUS	-10
80 points de MALUS et plus	-15



CDOS  
VAL-D'OISE



# CHALLENGE FAIR-PLAY EQUIPES - SAISON 2018 / 2019

## CHAMPIONNATS DIMANCHE MATIN & CHAMPIONNATS FUTSAL - TOTAL des POINTS de MALUS



**ARRETE AU 15/11/2018**

Si total > 0 → MALUS / Si total < 0 → BONUS

CLUBS	TOTAL
-------	-------

CDM DEPARTEMENTAL 1	
A.S. ERAGNY F.C.	0
A.S. PORTUGAIS DE CERGY PONTOISE	0
ADAMOIS O.	0
<b>BELLOY ST MARTIN A.S.C.</b>	<b>3</b>
EAUBONNE C.S. MUNICIPAL	0
<b>SANNOIS ST GRATIEN ENT.</b>	<b>7</b>
EZANVILLE ECOUEN U.S.	0
GONESSE R.C.	0
GOUSSAINVILLE F.C.	0
JOUY LE MOUTIER F.C.	0
S. F. C. CHAMPAGNE 95	0
<b>ST BRICE F.C.</b>	<b>3</b>

CLUBS	TOTAL
-------	-------

ANCIENS DEPARTEMENTAL 1	
FRANCONVILLE F.C.	0
GONESSE R.C.	0
ST LEU 95 F.C.	0
BEAUCHAMP A.S.	0
SOISY ANDILLY MARGENCY F.C.	0
MENUCOURT A.S.	0
BEZONS U. SECTION OM.	0
MONTMAGNY S.	0
ST OUEN L'AUMONE A.S.	0
<b>MONTIGNY LES CORMEILLES F. O.</b>	<b>3</b>
<b>ST PRIX E.S.</b>	<b>3</b>
CERGY PONTOISE F.C.	0

CLUBS	TOTAL
-------	-------

FUTSAL DEPARTEMENTAL 1	
ARGENTEUIL RFC	0
ATTAINVILLE FUTSAL C	0
DEUIL ENGHEN FC	0
EAUBONNE C.S. MUNICIPAL	0
<b>GARGES DJIBSON FUTSAL A.S.C.</b>	<b>3</b>
<b>MONTMAGNY A.S FOOT SALLE</b>	<b>7</b>
PERSANAISE CFJ	0
<b>SPORT CŒUR MARCOUVILLE</b>	<b>9</b>
SPORTIFS DE GARGES	0
TOUSKAROT FZ	0

CDM DEPARTEMENTAL 2 / A	
FRANCO PORTUGAISE ARGENTEUIL A.	0
MACCABI SARCELLES	0
CORMEILLAIS A.C.S.	0
ENT. MERY MERIEL BESSANCOURT	0
ROISSY EN FRANCE U.S.	10
VAUREAL F. C. M.	0
A. C. S. DE BRUYERES	0
<b>VILLIERS LE BEL J.S.</b>	<b>3</b>
<i>PONTOISIENNE J.S.</i>	<i>F</i>



Notre partenaire  
Challenges Fair-play

FUTSAL DEPARTEMENTAL 2 / A	
ARGENTEUIL F.C.	0
<b>ATTAINVILLE FUTSAL C.</b>	<b>7</b>
EAUBONNE C.S. MUNICIPAL	0
JOUY LE MOUTIER F.C.	0
MONTMORENCY FUTSAL	0
PARIS CDG FUTSAL	0
PARMAIN FUTSAL A.S.	0
FUTSAL CLUB ELITE DE SANNOIS	0

CDM DEPARTEMENTAL 2 / B	
AM. PERSONNEL CENTRE HOSPITALIER GONESSE	0
MENUCOURT A.S.	0
ST PRIX E.S.	0
LE MESNIL AUBRY F.C.	0
BEAUCHAMP A.S.	0
DOMONT F.C.	0
<b>GARGES LES GONESSE F.C.M.</b>	<b>7</b>
MAISON CULTURELLE DES ANATOLIENS DU 95	0

Nombre total de points de MALUS et nombre de point de retrait au classement sportif	
De 20 à 29 points de MALUS	-1
De 30 à 39 points de MALUS	-2
De 40 à 49 points de MALUS	-3
De 50 à 59 points de MALUS	-5
De 60 à 69 points de MALUS	-7
De 70 à 79 points de MALUS	-10
80 points de MALUS et plus	-15

FUTSAL DEPARTEMENTAL 2 / B	
<b>ERMONT FUTSAL</b>	<b>3</b>
<b>GOUSSAINVILLE F.C.</b>	<b>7</b>
A.F.S. VAUREAL	0
MONTMAGNY A.S FOOT SALLE	0
A. C. OSNY	0
FUTSAL CLUB ELITE DE SANNOIS	0
SPORT CŒUR MARCOUVILLE	0

*F : équipe forfait général*